RESTITUTION DES ŒUVRES D'ART À L'AFRIQUE

JT France 2 – janvier 2018

Voir la vidéo : https://tinyurl.com/yxyvxexv

Niveau : B2-C1
Public : Adulte
Durée de l'activité : 30 minutes

THÈME ET OBJECTIFS

Présentation

Objectifs (inter)culturels: découvrir le patrimoine artistique africain / découvrir un aspect du passé colonial de la France / réfléchir à l'art et aux problèmes de restitution des œuvres à son pays d'origine / découvrir un aspect de la francophonie
Objectifs linguistiques : le lexique de l'art

AVANT DE REGARDER LE REPORTAGE :

Connaissez-vous le Musée du Quai Branly ? Si oui, quel type de collections héberge-t-il ? Le musée du quai Branly – Jacques Chirac (nouvelle appellation depuis le 21 juin 2016 – Jacques Chirac étant à l'origine du projet) est le musée des arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques.

Liens d'intérêt : http://www.quaibranly.fr Wikipedia : https://tinyurl.com/rvtazfc

Connaissez-vous d'autres musées à Paris ? Si oui, lesquels ? Réponse libre

1

REGARDEZ LE REPORTAGE PUIS FAITES LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

1. Indiquez ce que représente chacune des œuvres ci-dessous présentées au début du reportage ?

Des statues mi-homme mi-animal	Un trône	Portes du palais royal du Dahomey

→ **Il s'agit du trésor national du Bénin.**

2. Que réclame le Bénin ? Le Bénin réclame la restitution de ses œuvres d'art qui se trouvent au musée du Quai Branly.

3. D'après Pascal Blanchard, historien spécialiste du « fait colonial », pourquoi faut-il « rééquilibrer la situation »? 95% du patrimoine africain se trouve en France. Il faut donc faire revenir la presque totalité de ce patrimoine dans son lieu d'origine.

4. Comment la France s'est-elle procuré ces objets d'art béninois ? Au moment de la colonisation. Ils représentent un butin de guerre obtenu lors de l'annexion du royaume africain par l'armée française.

Fiche conçue par : María- jesús Vidal – Bibliothèque de l'enseignant
Fiche partagée sous licence libre - http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr
Date: janvier 2020
Mentions légales - contacts - crédits © Institut Français - Tous droits réservés
L'Institut français est l'opérateur du ministère des Affaires étrangères et européennes pour l'action culturelle extérieure de la France.

5. Aujourd'hui, quelle est la position officielle de la France à l'égard de ces œuvres d'art ? C'est la 1ère fois qu'un président français exprime sa volonté de rendre ces œuvres aux Africains. E. Macron espère que les conditions seront remplies dans 5 ans pour que cette restitution temporaire ou définitive puisse avoir lieu.

6. Quelle est la position des autorités béninoises ? Ils se battent pour faire revenir entre 5000 et 6000 œuvres d'art.

7. Un certain nombre d'œuvres d'art ont déjà été rapatriées dans leur pays d'origine : ☑ Vrai ❒ Faux
Justifiez votre réponse : une trentaine de pièces issues de collections privées ont été restituées dans un musée ouvert il y a 2 ans.

8. Selon Galiou Soglo, l'organisateur du retour des œuvres, que suppose la restitution des œuvres d'art à leur terre d'origine ? Cela permet aux nouvelles générations béninoises de découvrir une histoire méconnue qu'ils se réapproprient à travers la symbolique et l'usage des objets représentés.

9. A l'heure actuelle, pourquoi les Béninois et les pays africains en général souhaitent-ils récupérer leur patrimoine artistique ? Parce que le Bénin souhaite s'ouvrir au tourisme. L'Afrique est en pleine croissance.

10. Restituer les œuvres d'art à l'Afrique : la position officielle de la France est partagée par tous les acteurs du monde de l'art. ❒ Vrai ☑ Faux
Justifiez votre réponse : les marchands d'art et les conservateurs sont inquiets pour l'avenir des œuvres.

11. Quels sont les critères retenus par les conservateurs et marchands d'art pour justifier leur position ? Ils invoquent l'absence de structure pour la conservation de ces œuvres en Afrique, l'absence de qualification pour pouvoir protéger ces œuvres contre les parasites, de pouvoir les restaurer si besoin, de les nettoyer ou encore de savoir les exposer.

12. Les autorités béninoises sont-elles d'accord avec ces critères ? Non, les autorités béninoises sont irritées par ce débat et souhaitent qu'il se termine car elles soutiennent que cela va de leur compétence. Elles défendent leur capacité à protéger leur patrimoine.

13. Ces restitutions auront-elles un impact pour le musée du Quai Branly ? Si oui, lequel ? Si le musée du Quai Branly rend ces œuvres pillées, il se verra privé de 10 à 20 % de ses collections.

POUR ALLER PLUS LOIN :

a. Faites relever par les étudiants tous les termes appartenant au champ lexical du « patrimoine artistique africain » dans ce reportage : exposition d'œuvres d'art / butin de guerre / pillage / restitution temporaire ou définitive / retour au pays d'origine / débat polémique (houleux) / irritation / confrontation / réaffirmation / revendication/ discours en faveur de la restitution / conservateurs / marchands d'art / capacités de conservation, préservation de parasites / savoir-faire / enjeux pour l'Afrique / défi à relever / récupération et appropriation d'une histoire.

b. Organisez un débat en classe sur la problématique du reportage. Que pensez-vous de l'initiative de l'état français ? Faut-il restituer à leur pays d'origine les œuvres acquises pendant les siècles passés ?

Fiche conçue par : María- jesús Vidal – Bibliothèque de l'enseignant
Fiche partagée sous licence libre - http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr
Date: janvier 2020
Mentions légales - contacts - crédits © Institut Français - Tous droits réservés
L'Institut français est l'opérateur du ministère des Affaires étrangères et européennes pour l'action culturelle extérieure de la France.